



AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e), Mr, Mme, Père Mère Tuteur
de l'enfant, déclare avoir pris
connaissance du règlement intérieur, et autorise mon fils ma fille autre, préciser
..... :

A pratiquer les activités escalade :

- En toute autonomie (à partir de 16 ans)
- Encadré par un moniteur diplômé (BE, BPJEPS, BAPAAT, STAPS)
- Accompagné d'un adulte et grimpeur expérimenté
- Accompagné d'un adulte pour grimper uniquement sur les voies équipées de relais automatiques & dans le pan

A pratiquer les activités parcours acrobatique :

- En toute autonomie (à partir de 16 ans – 1M40 mini)
- Encadré par un moniteur diplômé (BE, BPJEPS, BAPAAT, STAPS)
- Accompagné d'un adulte

✓ **Rappel du règlement sportif et intérieur** : Le libre accès aux installations GO LAND PARK est subordonné à la maîtrise des techniques de base de sécurité (encordement et assurage) permettant d'être autonome en salle. Pour accéder aux installations, toute personne n'ayant jamais pratiqué l'escalade devra obligatoirement être apte à la pratique sportive et :

- soit s'inscrire préalablement à un cours d'initiation aux techniques de sécurité et d'assurage.
- soit être accompagné par un grimpeur expérimenté et sous la responsabilité de celui-ci.

Je reconnais avoir été informé sur les questions d'assurance et de posséder une responsabilité civile et une individuelle accident n'excluant pas l'activité escalade.

Je m'engage à ce que le(s) participant(s) et moi même prenions connaissance et respectons les consignes de sécurité et le Règlement Intérieur GO LAND PARK

Je déclare que le(s) mineur(s) remplit (ssent) les conditions physiques et morales nécessaires à la pratique de l'activité proposée.

En cas de nécessité, j'autorise la Direction à agir en mon nom, pour toute intervention médicale que justifierait l'état de mon enfant.

Amiens le/...../.....

Signature, précédée de la mention « Lu et Approuvé »